

Communiqué de presse

Lundi 9 juillet 2007

Les PME soutiennent la réforme de l'imposition des entreprises

Coup d'envoi de la campagne du Comité PME « Oui à la réforme de l'imposition des entreprises »

Les petites et moyennes entreprises sont le moteur de l'économie suisse, mais elles sont aujourd'hui fiscalement pénalisées. La réforme de l'imposition des entreprises II (réforme de l'imposition des PME) corrige la situation. Elle promeut les PME, supprime des entraves fiscales et favorise la création d'emplois. Le Comité PME démarre sa campagne en faveur de la réforme au moment précis où les opposants déposent les signatures pour le référendum. Le Comité PME « Oui à la réforme de l'imposition des entreprises » compte d'ores et déjà plus de 350 personnalités issues de petites et moyennes entreprises et d'organisations économiques.

Lors de la conférence de presse organisée chez Emch Aufzüge AG, une entreprise familiale traditionnelle bernoise, il a été rappelé que deux personnes actives sur trois travaillent dans une des 300 000 PME de Suisse. « Pourtant, les PME et leurs propriétaires sont particulièrement malmenés par le système fiscal, qui entrave les investissements et complique artificiellement les réorientations d'activité. Toute cela affaiblit notre place économique », a déclaré Johann Schneider Ammann, conseiller national et président de Swissmem. Les différentes mesures prévues renforcent la position de nos PME de manière ciblée et contribuent ainsi au maintien et à la création d'emplois.

« Le système fiscal paralyse l'esprit d'entreprise et entrave la création d'emplois », a expliqué le conseiller national Jean-François Rime. La réforme de l'imposition des PME arrive au bon moment, intervient là où il faut et produira des impulsions en faveur de la croissance et de la prospérité.

L'élimination de certaines complications dans les successions revêt une importance particulière pour le conseiller national Pierre Triponez. Ainsi, la réforme de l'imposition des PME favorisera la création d'emplois et de places d'apprentissages, mais bénéficiera aussi à l'État et à l'AVS. La Confédération et les assurances sociales peuvent même table sur une augmentation de leurs revenus. Si les Suisses veulent des assurances sociales stables, ce programme d'impulsions en faveur des PME est une bonne solution. Urs Hany, conseiller national et entrepreneur partage son avis. En effet, la double imposition des bénéficiaires distribués – d'abord à 100 % auprès de l'entreprise et encore une fois à 100 % auprès de l'actionnaire – complique inutilement la recherche d'investisseurs disposés à prendre des risques, en particulier pour les jeunes entreprises. L'atténuation de la double imposition – imposition à 150 % voire à 160 % au lieu de 200 % – a pour effet de « libérer le capital productif qui retournera dans le circuit économique ».

Ces prochains mois, le Comité PME « Oui à la réforme de l'imposition des entreprises » s'engagera activement pour soutenir ces allègements administratifs et fiscaux. Le comité, qui compte déjà plus de 350 représentants de l'économie et entrepreneurs du secteur des PME, démontrera que la réforme fiscale des PME profite à tout le monde : aux clients, aux employés, aux apprentis, à l'économie, à l'État et aux assurances sociales.

Pour toute question :

Catherine Lance

Téléphone : 022 786 66 81

Conférence de presse du comité PME « Oui à la réforme de l'imposition des entreprises »

Soutenons nos PME

Lundi 9 juillet 2007

Programme

Accueil

Bernhard Emch, directeur, Ascenseurs Emch SA

Unis pour soutenir la réforme de l'imposition des PME

Johann N. Schneider-Ammann, conseiller national, président de Swissmem

Soutenir les PME : un coup de fouet pour la croissance et l'emploi

Jean-François Rime, conseiller national, président du conseil d'administration de Despond SA

Une réforme fiscale pour des PME et des entreprises artisanales fortes

Pierre Triponez, conseiller national, directeur de l'Union suisse des arts et métiers

Un programme d'impulsions pour notre économie

Urs Hany, conseiller national, président du conseil d'administration de Ing. Greuter SA

Questions

Collation

**Conférence de presse du comité PME „Oui à la réforme de l'imposition des entreprises“
Pour des PME fortes, pour la croissance et l'emploi
Lundi 9 juillet 2007**

Seul le discours prononcé fait foi

Unis pour soutenir la réforme de l'imposition des PME

Johann N. Schneider-Ammann, président de Swissmem

Madame, Monsieur,

Les petites et moyennes entreprises sont le moteur de l'économie suisse. Nos 300 000 PME représentent quelque 3 millions d'emplois, soit plus de 2 millions de postes à plein temps. Deux collaborateurs sur trois travaillent dans une PME. Il est impossible d'imaginer une place économique suisse compétitive sans ces entreprises.

Pourtant, les PME et leurs propriétaires sont particulièrement malmenés par le système fiscal. Des successions sont bloquées, des investissements sont entravés et les changements d'orientation sont artificiellement compliqués. Tout cela affaiblit notre place économique. La majorité des cantons ont d'ores et déjà identifié ces dysfonctionnements et les ont atténués. D'autres prévoient de le faire. Les cantons ont réduit en particulier la double imposition des bénéficiaires distribués. Mais il est important d'atténuer les préjudices subis par les PME également au niveau fédéral. C'est pourquoi le Parlement a adopté à une nette majorité la réforme de l'imposition des PME au printemps 2007. Les différentes mesures prévues renforcent la position de nos PME de manière ciblée et contribuent ainsi au maintien et à la création d'emploi.

Un système fiscal attrayant est crucial pour faire face à la concurrence mondiale entre places économiques, en particulier pour un petit pays comme la Suisse. En ce qui concerne le taux d'imposition des bénéficiaires distribués, la Suisse se trouve parmi les pays ayant l'imposition la plus lourde selon une comparaison de l'OCDE. Pourtant, il est évident qu'un allègement de l'imposition stimule la croissance économique. De nombreuses études tout comme l'expérience faite dans les cantons le montrent : une fiscalité favorable est susceptible d'attirer de nouvelles entreprises et donne aux sociétés existantes davantage de possibilités de réaliser des investissements ciblés pour maintenir ou accroître leur compétitivité. L'économie dans son ensemble en sort renforcée. L'Etat et les assurances sociales en bénéficient également en finalité.

Les entreprises et les milieux économiques vont former une large alliance en vue de soutenir de toutes leurs forces la réforme de l'imposition des PME. L'alliance regroupe toutes les branches et toutes les régions de Suisse. Les grandes organisations économiques et des centaines de PME souhaitent s'engager activement dans la campagne référendaire de ces prochains mois pour soutenir ces allègements administratifs et fiscaux. Elles démontreront que la réforme fiscale des PME profite à tout le monde : aux clients, aux employés, aux apprentis, à l'économie, à l'Etat et aux assurances sociales.

Pour les PME, il est incompréhensible que la gauche souhaite maintenir des obstacles qui pénalisent les entreprises familiales, les sociétés de personnes et les jeunes entreprises. C'est d'autant plus incompréhensible que les simplifications prévues sont des plus modérées sur le plan financier et qu'elles ciblent les domaines où les PME subissent la pression la plus forte.

Le lancement de la campagne du Comité PME met en évidence la détermination et la cohésion de l'économie et aussi la responsabilité sociale des petites et moyennes entreprises suisses : les PME veulent proposer des produits et des services compétitifs et un emploi sûr à leurs collaborateurs. La réforme de l'imposition des entreprises II – la réforme de l'imposition des PME – apporte une contribution essentielle. Elle renforce le moteur de l'économie suisse : nos PME.

Conférence de presse du comité PME „Oui à la réforme de l'imposition des entreprises“
Pour des PME fortes, pour la croissance et l'emploi
Lundi 9 juillet 2007

Seul le discours prononcé fait foi

Soutenir les PME : un coup de fouet pour la croissance et l'emploi

Jean-François Rime, conseiller national, président du conseil d'administration, Despond SA

Madame, Monsieur,

À l'heure actuelle, un boulanger ou un garagiste qui, au bout d'une vie de travail, a réussi à accumuler 100'000 francs pour sa retraite subit une lourde imposition sur ce montant au moment où il vend son entreprise. Le fisc considère en effet ce bénéfice de liquidation comme un revenu annuel alors qu'il a fallu peut-être 40 ans de travail pour l'obtenir. La réforme de l'imposition des PME allégera la facture fiscale d'une vie de travail pour les patrons de plus de 55 ans ou les personnes devenues invalides. Cet exemple, parmi d'autres, milite en faveur de l'acceptation de cet important projet pour notre économie.

En Suisse, être patron de petite entreprise n'est pas une sinécure. Les obstacles fiscaux empêchent le développement de l'entreprise et découragent la création d'emploi. La liste des impôts à payer est longue. Vous avez travaillé toute votre vie et vous voulez transmettre à vos enfants votre entreprise, fruit d'une vie de travail ? Le fisc ne vous oubliera pas, ni vous, ni vos héritiers. Vous trouvez du financement pour agrandir votre société, ce qui permettrait de créer de nouveaux emplois et former des jeunes ? Le couperet fiscal s'abat sur vous. Vous avez payé l'impôt sur le bénéfice de votre SA ? Vous devez encore payer l'impôt cantonal sur le capital, même si vous faites des pertes. Vous voulez distribuer les bénéfices de votre atelier d'artisan, garage, boulangerie ou pharmacie ? Vous serez terrassé par la double imposition du bénéfice que la Suisse est l'un des derniers pays occidentaux à pratiquer. Votre entreprise n'est pas cotée en bourse et ce sont des membres de la famille qui détiennent les actions ? Qu'importe, vous paierez d'abord l'impôt sur le bénéfice de l'entreprise puis encore l'impôt sur le bénéfice distribué aux membres de votre famille. Cette double imposition a de lourdes conséquences pour les petites sociétés : elle les pousse à emprunter – et donc à s'endetter- plutôt que d'investir leurs propres capitaux. Comment voulez-vous motiver votre frère ou votre conjoint à investir 20'000 francs dans votre commerce si le fisc impose la totalité de ses dividendes ? A cause de cette charge fiscale trop lourde, de l'argent dort dans les entreprises au lieu d'être réinjecté dans l'économie pour créer des emplois. Les décisions économiques des petites et moyennes entreprises sont biaisées par des impératifs fiscaux. Cette situation n'est plus tenable, d'autant qu'il y a longtemps que nos concurrents étrangers ont atténué ou supprimé la double imposition.

Le système fiscal actuel pénalise véritablement l'esprit d'entreprise et la création d'emplois, accable les petits patrons lors des moments difficiles – successions, passage à la retraite, mise en gérance,

réorientation - désavantage nos PME face à leurs concurrentes étrangères et punit les investisseurs. Des décisions préjudiciables à l'entreprise sont prises sur la base de considérations purement fiscales, notamment lorsque le fisc réclame des impôts en l'absence de tout revenu. Il est urgent de mettre en place de nouvelles règles.

Une réforme qui vient à point

Dans ce contexte, la deuxième réforme de l'imposition des entreprises est véritablement la bienvenue. Elle ne remet pas en cause le principe même de l'imposition des bénéfices des entreprises, mais elle apporte des solutions ciblées et équilibrées là où il est nécessaire d'intervenir.

Un premier train de mesure est entré en vigueur au 1er janvier 2007 pour résoudre certains pièges fiscaux telle la liquidation partielle indirecte qui bloquait nombre de successions d'entreprise et empêchait la reprise du garage ou du magasin familial par des jeunes qui démarraient dans la vie active.

Le second train de mesures amène de nouveaux allègements. Pour un entrepreneur, le règlement de sa succession est une décision difficile à prendre, entre émotion et calcul. Il souhaite que l'œuvre de sa vie se poursuive durablement, pour ses employés et sa famille. Avec la réforme de l'imposition des entreprises, le transfert de la PME familiale à un fils ou une nièce est facilité. L'imposition des réserves latentes sera par exemple différée lorsque l'ensemble des héritiers ne poursuit pas l'exploitation commerciale en cas de partage successoral. L'enjeu est de taille lorsque l'on sait que 58'000 entreprises suisses feront face à une situation de succession durant les cinq prochaines années. Les indépendants bénéficieront d'importants allègements fiscaux dans les périodes difficiles. Près de 200'000 petits patrons, ayant un statut d'administrateur unique de leur entreprise, bénéficieront d'une imposition atténuée et plus équitable lorsqu'ils remettront leur entreprise. La réforme de l'imposition des PME prévoit aussi l'extension du rachat. Dorénavant, l'imprimeur qui vend sa vieille rotative pourra réinvestir le bénéfice de cette vente dans l'achat de matériel informatique. Il n'y a plus d'obstacles au réinvestissement lorsque les méthodes de travail ou de production changent fondamentalement.

La réforme prévoit aussi un ensemble de mesures pour diminuer la charge fiscale des SA. L'impôt cantonal sur le capital pourra être abandonné dans la mesure où l'entreprise paie déjà l'impôt sur le bénéfice. L'impôt sur le capital a d'ailleurs été aboli au niveau fédéral et il est en voie de disparition au plan international. La réforme de l'imposition des entreprises réduit également l'étendue d'un autre impôt qui a fait son temps: le droit de timbre d'émission. Cela diminuera le coût de l'emprunt pour les sociétés coopératives. Elle allège aussi et surtout la double imposition économique en introduisant une imposition partielle des dividendes, à hauteur de 60% dans la fortune privée et de 50% dans la fortune commerciale. La condition de détenir 10% au moins de l'entreprise pour bénéficier de cet allègement permet de garantir que cette mesure profitera exclusivement aux 140'000 sociétés de capitaux.

Ces modifications profiteront en priorité à celles et ceux qui ont travaillé toute leur vie pour leur commerce, magasin ou atelier. Il est temps d'agir en faveur de la Suisse qui se lève tôt, qui crée des emplois et qui paie des impôts. Mais en définitive, les bénéfices de cette réforme s'étendront à tous, entreprises, entrepreneurs, salariés, caisses sociales. Il faut s'attendre à des gains de croissance et de prospérité à long terme, entraînés par une augmentation des investissements, une hausse des revenus et un accroissement de la consommation. La Confédération et les assurances sociales peuvent même envisager à terme une augmentation des recettes grâce aux impulsions induites positives par la réforme.

Malheureusement, cette réforme est remise en question par le PS qui a décidé de se battre contre les PME et contre l'emploi. Face aux échéances électorales, le bon sens ne prime pas toujours...

**Conférence de presse du comité PME „Oui à la réforme de l'imposition des entreprises“
Pour des PME fortes, pour la croissance et l'emploi
Lundi 9 juillet 2007**

Seul le discours prononcé fait foi

Une réforme fiscale pour des PME et des entreprises artisanales fortes

Pierre Triponez, conseiller national, directeur de l'Union suisse des arts et métiers

Madame, Monsieur,

La réforme de l'imposition des entreprises II vise à renforcer nos PME qui représentent plus de 99 % des entreprises suisses et un tiers des emplois. Les PME sont le moteur de notre économie. Mais aujourd'hui, le système fiscal comporte de nombreux obstacles pour ces quelque 300 000 entreprises : la double imposition économique renchérit et entrave les investissements nécessaires et le droit fiscal crée des complications lors des successions – notamment pour les entreprises familiales.

C'est pourquoi la réforme de l'imposition des entreprises II se concentre sur les PME : elle allège sensiblement leur charge fiscale et optimise les conditions-cadre pour l'économie suisse dans son ensemble. Ces différentes améliorations sont dans l'intérêt de la place économique car elles renforcent son attrait. Par ailleurs, elles sont déterminantes pour notre compétitivité.

Une réforme favorable à la croissance et à l'emploi

Alors que la dernière grande réforme fiscale de 1997 s'est intéressée avant tout aux sociétés holding, la réforme de l'imposition des entreprises II vise à améliorer les conditions pour les PME et les entreprises artisanales. La réforme libère les PME d'entraves fiscales qui freinent leur développement. Elle génère toute une série d'impulsions favorables à la croissance économique et à la création d'emplois :

- La réforme atténue nettement la double imposition économique, très élevée en comparaison internationale. Au niveau des entreprises, les bénéfices sont imposés à 100 %. Si la réforme est acceptée, les dividendes, c'est-à-dire les bénéfices distribués, ne seront plus imposés qu'à 60 %. Cela facilitera les investissements dans nos PME. Le capital productif sera libéré et retournera dans le circuit économique.
- Avec l'introduction du principe de l'apport en capital, la levée de capitaux propres n'est plus pénalisée sur le plan fiscal. Ce coup de pouce pour les investissements est également ancré dans la loi.
- Les sociétés de personnes et les entreprises familiales profitent de la suppression d'obstacles fiscaux et de la simplification du système lors de la reprise de la société par des héritiers. La réforme garantit ainsi des emplois. Ce point est particulièrement important pour les entreprises artisanales.

Conférence de presse du comité PME „Oui à la réforme de l'imposition des entreprises“

Pour des PME fortes, pour la croissance et l'emploi

Les effets économiques de la réforme de la fiscalité des PME ont été examinés par les experts. Les impulsions positives pour les salaires, l'offre de travail et le PIB sont avérées sur la durée. La réforme crée des emplois et se traduit, grâce aux impulsions favorables à la croissance, par une augmentation des recettes pour l'Etat et les assurances sociales.

La réforme profite à l'Etat et aux assurances sociales

La réforme de l'imposition des PME n'entraîne pas de grandes pertes de recettes, au contraire. Les pertes de quelque 50 à 70 millions de francs de la Confédération prévues dans un premier temps seront rapidement compensées grâce aux effets positifs sur la croissance. La Confédération et les assurances sociales peuvent même tabler sur une augmentation de leurs revenus. L'Administration fédérale des contributions a chiffré ces recettes supplémentaires à plus de 50 millions de francs. Pour les assurances sociales, elles devraient atteindre quelque 100 millions de francs. Si les Suisses veulent des assurances sociales stables, ce programme d'impulsion en faveur des PME est une bonne solution.

La réforme consolide la position des PME

Les pays voisins ont admis que les PME ont besoin de conditions fiscales favorables. En Suisse, le PS demande un référendum pour combattre la réforme de l'imposition des entreprises en prétendant que la réforme serait un cadeau fiscal aux grands actionnaires. Visiblement, le PS n'a pas étudié le projet. Il saurait autrement que la réforme soulage avant tout nos PME. En effet, cette réforme ne s'adresse pas aux grandes entreprises, mais aux petites entreprises individuelles, sociétés de personnes, entreprises artisanales, sociétés anonymes familiales et entrepreneurs indépendants qui s'engagent pleinement et supportent la totalité des risques de leur activité.

- L'élimination d'obstacles fiscaux dans les phases transitoires, tels que la vente, le transfert ou la succession, est essentielle pour les sociétés individuelles.
- La diminution de la charge fiscale pesant sur les bénéficiaires de liquidation facilite la constitution d'une prévoyance vieillesse privée pour les indépendants.
- Plusieurs mesures facilitent la réorientation des entreprises.
- La réforme de l'imposition des PME poursuit un objectif fondamental : récompenser les idées innovantes et la prise de risque de la part des entreprises au lieu de les entraver par des obstacles fiscaux.

Bilan

Les partisans du référendum exhortent régulièrement les entreprises artisanales à proposer davantage d'emplois, notamment pour des personnes handicapées, à proposer davantage de places d'apprentissage, à garantir de bonnes conditions de travail et à verser des salaires aussi élevés que possible. Cependant, ils ne sont pas prêts à accorder aux PME les allègements bureaucratiques et fiscaux qui leurs permettraient de le faire. Cherchez l'erreur...

La réforme de l'imposition des PME est clairement favorable à la croissance. Le programme d'impulsions bénéficie non seulement aux petites et moyennes entreprises, mais aussi à l'ensemble de l'économie suisse de même qu'à la Confédération et à l'AVS. Pour toutes ces raisons, les PME disent Oui à la réforme de l'imposition des entreprises II.

Conférence de presse du Comité PME « Oui à la réforme de l'imposition des entreprises »
Pour des PME fortes, pour la croissance et pour l'emploi
Lundi 9 juillet 2007

Seul l'exposé prononcé fait foi

Un programme d'impulsions pour l'économie

Urs Hany, conseiller national, président du conseil d'administration d'Ing. Greuter AG

Madame, Monsieur,

En tant qu'actionnaire d'une société anonyme, le fruit de mon travail est imposé deux fois. Mon entreprise, Ing. Greuter AG, paie des impôts sur le bénéfice. Si la société distribue son bénéfice sous la forme de dividende aux actionnaires, ces derniers paient l'impôt sur le revenu sur ce montant qui a déjà été imposé une fois. Si on ajoute à cela l'impôt sur la fortune et l'impôt sur le capital, il ne reste plus grand-chose du bénéfice.

D'autres pays ont déjà éliminé ce défaut du système. En Suisse, la majorité des cantons ont réduit l'impôt frappant le dividende. Cependant, à l'échelle internationale, le système suisse, avec sa double imposition intégrale, est unique. Il n'est donc pas étonnant que la Suisse ne figure pas en bonne position dans la comparaison internationale des pays membres de l'OCDE. Seuls la France et le Danemark perçoivent des impôts encore plus lourds sur les bénéfices distribués. Il est grand temps d'atténuer la double imposition économique. Grâce à la réforme de l'imposition des PME, la Suisse peut regagner une partie du terrain perdu. A l'heure actuelle, sur un franc de bénéfice, plus de 53 centimes vont à l'État. Avec la réforme de l'imposition des PME, l'État n'empochera plus que 40 centimes environ. La réforme prévoit que les dividendes de participations de la fortune privée soient imposés à 60%, et ceux de la fortune commerciale à 50 %. Il y a toutefois une condition à satisfaire pour bénéficier de l'imposition partielle : il faut détenir une participation de 10 % au moins. En raison de ce seuil, ce sont principalement les petites sociétés anonymes, comme les sociétés anonymes familiales, qui bénéficieront de l'imposition partielle.

La double imposition économique des bénéfices des entreprises a des conséquences économiques indésirables. Aujourd'hui, les entrepreneurs sont incités à conserver leurs bénéfices plutôt qu'à les distribuer aux actionnaires. Par conséquent, ils constituent des réserves latentes. Cela a plusieurs conséquences :

1. Des capitaux sont bloqués dans les entreprises. Si les bénéfices étaient distribués, ils pourraient être réinvestis. L'imposition partielle des dividendes atténue cet effet négatif.
2. Le fait pour une entreprise de conserver ses bénéfices accroît sa valeur. L'entreprise s'alourdit sous l'effet des capitaux qui sont conservés alors qu'ils ne sont pas nécessaires à l'exploitation. Cela crée des problèmes lors de successions. L'entreprise est trop chère pour des successeurs

potentiels – et il est difficile de trouver un acheteur. En outre, les retards subis lors des successions freinent l'innovation.

3. Les jeunes entreprises sont particulièrement affectées par la double imposition économique. Le financement via le capital-risque est le mode de financement le moins avantageux sur le plan fiscal. Pourtant, le capital-risque est souvent la seule possibilité de financement pour une start-up. Lors de la création d'une entreprise, l'autofinancement n'est guère possible puisque les recettes sont modestes. Par ailleurs, les possibilités de financement par l'emprunt sont limitées. Les jeunes entreprises doivent commencer par gagner la confiance des créanciers. Ainsi, elles n'ont souvent d'autre choix que de recourir au financement par émission d'actions, et donc au capital-risque. Ce faisant, l'investisseur obtient un paquet d'actions et prend une participation dans la jeune entreprise. Au lieu de recevoir des intérêts, il reçoit des dividendes. Cependant, la double imposition économique pénalise ceux qui font ce choix. Du point de vue fiscal, la mise à disposition de capital-risque n'est pas intéressante pour les investisseurs, ce qui représente une erreur sur le plan économique.

Ces trois points montrent que la double imposition économique freine l'innovation et les investissements. Ces deux leviers importants de la croissance économique sont inutilement courts. L'imposition partielle des dividendes, telle qu'elle est prévue dans la réforme de l'imposition des PME, promeut les investissements, le financement du risque et facilite les successions. La réforme de l'imposition des PME constitue donc également un programme d'impulsions pour l'économie dans son ensemble.

Comité PME « Oui à la réforme de l'imposition des entreprises »

www.soutenirPME.ch

Initiative soutenue par : economiesuisse, l'Union suisse des arts et métiers et l'Association des sociétés anonymes privées ASAP

Bührer Gerold, Président, economiesuisse
Engelberger Edi, Président, Schweizerischer Gewerbeverband SGV
Hug Rudolf, Président, Vereinigung der Privaten Aktiengesellschaften

à **Porta Paul**, Hôtel Bernina, Genève
Ackermann Mathias, Schlatthof, Wolfwil
Agassis Jean-Jacques, Prodague S.A., Essert sous Champvent
Allimann Olivier, Fiduciaire la Scheulte Sàrl, Courcelon
Ambrosetti Franco, Camera di commercio dell'industria e dell'artigianato del cantone Ticino, Lugano
Amsler Paul, Amsler & Co. AG, Feuerthalen
Amstein Claudine, Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, Lausanne
Anderegg Kurt, Karl Anderegg AG, Bauunternehmung, Grindelwald
Auf der Maur Bernhard, Convisa AG, Schwyz
Bächler Erich, Bächler Feintech AG, Hölstein
Bachofen Daniel, Bachofen Holding AG, Uster
Balestra Michel, Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève, Carouge
Balet Emery Chantal, economiesuisse, Genève
Baltisser Martin, Verband Stahl- und Metall-Recycling Schweiz, Bern
Barde Michel, Fédération des Entreprises Romandes Genève, Genève
Barrillier Gabriel, Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FMB), Genève
Basler Bruno, Ernst Basler + Partner AG, Zollikon
Bauer Jürg, Badenia Verwaltungs AG, Baden
Bauer Felix, Hohle Gasse AG, Immensee
Bauhofer Geneviève J., azi innovation, Genève
Baumann Philippe, Création Baumann Weberei und Färberei AG, Langenthal
Baumgartner Peter, SwissHoldings Verband der Industrie- und Dienstleistungskonzerne der Schweiz, Bern
Baur Viktor, Baur Consulting & Partner AG, Zürich
Bechtler Thomas, Hesta AG Zug, Küsnacht
Beerli Mirco, Beropur AG, Sirnach
Behn-Eschenburg Alfred, ABOS-CONWORKS Schweiz, Illnau
Belet Bernard, Belet Citernes SA, Penthalaz
Bellefeuille Sabine, Burri Public Elements, Glattbrugg
Bernasconi, sen. Carlo, Carlo Bernasconi AG, Bern
Bernegger Marc P., Bernegger Consulting, Pioneers' Club (PCU), Zürich
Berthier Marc, Ideal Chimic, Carouge
Bertschi Hans-Jörg, Bertschi AG, Dürrenäsch

Betschart Alfred, Polygon Chemie AG, Olten
Beusch Roland L., Stinos AG, Buchs
Biasi Urs, Stahl + Metall AG, Volketswil
Bibus Christian, Bibus Holding AG, Fehraltorf
Bigler Hans-Ulrich, Swissmem, Zürich
Binz Jürg, ebi-pharm ag, Kirchlindach
Blaser Peter, Blaser Swissslube AG, Hasle-Rüegsau
Blaser Albert, Erbo Holding AG, Bützberg
Bobbià Edo, Società Svizzera degli Impresari Costruttori Sezione Ticino, Bellinzona
Bolay Guy-Philippe, Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, Lausanne
Bolliger Rudolf, SAA swiss automotive aftermarket, Zürich
Bornhauser Bertrand, Mindest SA, THONEX
Bossert-Strasser Heinz, Detaillistenverband Kanton Luzern, Luzern
Botteron Yvan, Karbonic Sàrl, Les Ponts-de-Martel
Boy Dagmar, Youngculture AG, Zürich
Braun Willi, Braun AG, Gossau
Brentel Guglielmo L., hotelleriesuisse, Bern
Briner Lukas, Zürcher Handelskammer, Zürich
Bruckert Alex, Zentralschweizerische Handelskammer, Luzern
Bründler Werner, Gewerbeverband Kanton Luzern, Luzern
Brüngger Urs, Kisag AG, Bellach
Brunner Ueli, A. Bill AG, Wabern
Brunschwig Nicolas, Brunschwig et Cie SA, Genève
Büchi Hermann, Büchi AG, Uster
Bühlmann Roland P., Bühlmann Labor AG, Schönenbuch
Burckhardt Andreas, Handelskammer beider Basel, Basel
Burgener Andreas, auto-schweiz Vereinigung Schweizer Automobil-Importeure, Bern
Burki Daniel, Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, Neuchâtel
Busslinger Jean-Hugues, Centre Patronal, Paudex
Camponovo Claudio, Camera di commercio dell'industria e dell'artigianato del cantone Ticino, Lugano
Cattaneo Aleardo, Ferriere Cattaneo SA, Giubiasco
Charmillot Claude, GenevaPrivateOffice SA, Plan-les-Ouates
Christen Fredi, J. Bertschi AG/Christen & Cie. AG, Biel
Claus Bruno W., Schweizerischer Carrosserieverband VSCI, Zofingen
Coudray Jacques-Roland, Chambre valaisanne de commerce et d'industrie /
Fédération romande des Maîtres plâtriers-peintres, Sion
Cretenoud Christian, RAYGIL SA, Baulmes
Daum Thomas, Schweizerischer Arbeitgeberverband, Zürich
de Miéville Yves, Fiduciaire de Miéville SA, Prilly
de Siebenthal Jacques, R. de Siebenthal & Fils SA, Bex
Depelteau Daniel, Economiste indépendant, Villars-sur-Glâne
Depierraz Jürg, Verband Textilpflege Schweiz, Bern
Derungs Marco, Hehlen Treuhand AG, Reinach
Dietschi Urs E., Schweizer Getränke AG, Obermeilen
Dietschy Georges, Hapag AG, Buchs
Diserens Marc, Association Suisse des Fabricants et Commerçants des Métaux Précieux, Bienne
Dolder Matthys, Dolder Holding AG, Basel
Druey Philippe, Etude de notaire, Payerne
Eberhart Peter, Drogerie, Erlenbach im Simmental
Eglin Werner, Eglin Elektro AG, Baden

Eichenberger Werner, Handels- und Industrievereins Burgdorf-Emmental, Hasle-Rüegsau
Eigenmann Andreas, Eigenmann Unternehmungen AG, Wittenbach
Elsaesser Hans-Beat, Elsasser Textil AG, Kirchberg
Emch Bernhard, Emch Aufzüge AG, Bern-Bümpliz
Engeler Walter, Relianz AG, Bonstetten
Engeli Kaspar, VSIG Handel Schweiz, Basel
Ermer Horst, DR. ERMER GMBH, Zuchwil
Erny Max, Treuhand AG Liestal, Liestal
Ettisberger Marco, Handelskammer und Arbeitgeberverband Graubünden, Chur
Eul Raphael, Gigoi Gartenbau AG, Beringen
Fioravanti Paolo, Associazione Industrie Ticinesi, Lugano
Fischer-Stocker Marco, Forum KMU - Eidg. Expertenkommission, Hochwald
Flück René, Flück Treuhand AG, Basel
Forster Ueli, Forster Rohner AG, St. Gallen
Früh Urs, Togga Treuhand AG, Wattwil
Frutiger Thomas, Frutiger AG, Thun
Fürst Roland, Solothurner Handelskammer, Solothurn
Galletet Gilbert, Galletet S.A., Genève
Galli Christoph, Polytechna AG, Hittnau
Gasche Andreas, Kantonal-Solothurnischer Gewerbeverband, Solothurn
Gasser Rudolf, Ziegelei Rapperswil L. Gasser AG, Rapperswil
Gehrken Michael, Astag Schweizerischer Nutzfahrzeugverband, Bern 14
Gentinetta Pascal, economiesuisse, Zürich
Gerber Jean-Frédéric, Chambre de commerce et d'industrie du Jura, Delémont
Gerhard Paul, Trelco AG, Muhen
Gigandet Vincent, Fédération des entreprises Romandes - Arc Jurassien,
Giger Kuno, coiffureSUISSE, Bern
Gloor Hans, Vorpe & Gloor AG, Biel
Graf Hans Peter, wave - werbung pr internet, Luzern
Grand Eliane, Fiscalité Résolution, Le Vaud
Greutert Hans-Ulrich, Arto Holding AG, Baden
Grimm Rolf, Microcontact AG, Lostorf
Grob Fritz, Gebr. Grob AG, Regensdorf
Gsponer Thomas, VISCOM Schweizerischer Verband für visuelle Kommunikation, Zürich
Guex Pierre-Frédéric, Clinique Cecil, Lausanne
Gunzburger Fabian, Textil-Emballagen AG, Basel
Gutersohn E. Rolph, Simfina SA, Barbegno/Lugano
Guyer Heinrich, Guyer Wärme und Wasser AG, Zürich
Gygax Stefan, Landgasthof zur Linde, Wynigen
Haas Adrian, Handels- und Industrieverein des Kantons Bern, Bern
Haecky Alex, Haecky Gruppe, Reinach
Haecky Peter, Haecky Gruppe, Reinach
Häfeli Rudolf, BDO Visura, Solothurn
Hagmann Willy, Gartenbau AG, Fehraltorf
Hagmann Jürg, Schweizerischer Treuhänder-Verband STV USF, Berne
Halter Frank, KMU-HSG, St. Gallen
Hany Urs, Ing. Greuter AG, Hochfelden
Hardmeier Arthur, Gartec AG, Baden
Hasler Christoph, KMU Verband Winterthur und Umgebung, Winterthur
Hatebur Paul, Hatebur Umformmaschinen AG, Reinach

Hausamann Marco, Hans Saurer Kugellager AG, Stachen
Haymoz Armin, Swiss Fashion Stores, Gümligen
Hegglin Heinz, Litrag Treuhand AG, Wohlen
Hengartner Daniel, Reseda Invest AG, Wil
Herzig Max Th., VSIG Handel Schweiz, Basel
Hew Florian, GastroSuisse, Zürich
Hiltbold Pierre, Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, Neuchâtel
Hirsbrunner Markus, Spinnerei & Weberei Rüderswil AG, Zollbrück
Hirschi Werner, Histo AG, Basel
Hofstetter Karl, SwissHoldings Verband der Industrie- und Dienstleistungskonzerne der Schweiz, Hergiswil
Holliger Robert, Verband der Schweizerischen Holzverpackungs- und Palettenindustrie, Boniswil
Holte Anders, Glarner Handelskammer, Niederurnen
Hönes Walter, Handelskammer und Arbeitgebervereinigung Winterthur, Winterthur
Hoppler Markus, Hoppler AG, Urdorf
Hotz Silvan, Gewerbeverband Kanton Zug, Baar
Huber Thomas, Huber & Co. AG, Oberkulm
Hug Rudolf, HT-Holding AG, Baden-Dättwil
Hug Werner, Hug AG, Malters
Hug Rudolf, Vereinigung der Privaten Aktiengesellschaften, Baden-Dättwil
Hungerbühler Max R., Textilverband Schweiz, Zürich
Huser René, Verzinkerei Wettingen AG, Wettingen
Hutter Markus, Hutter Auto Winterthur, Winterthur
Iacovino Gianluigi, Commerce industriel, Lutry
Illi Alfred, CWC Textil AG, Zürich
Imbach Konrad, Schweiz. Kaminfegermeisterverband, Aarau
Imfeld Adriano, IMFELD TREUHAND- UND REVISIONS AG, Sarnen
Ineichen Otto, KMU-next - Schweizerische Vereinigung für Unternehmensnachfolge bei KMU, Sursee
Iseli Heinz, Bleiche AG, Zofingen
Isler Thomas, Textilverband Schweiz, Zürich
Iten Peter, Gastro Zug, Baar
Jäger Markus, Revidas Treuhand AG, St. Gallen
Jäggi Markus, Schweizer Optikverband, Olten
Jaquenoud Stéphane, jaquenoudesign sàrl, Penthalaz
Jeannerat Jacques, Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève, Genève
Jöhr Philipp, BWT Bau AG, Winterthur
Jordan Dominique, pharmaSuisse, Bern-Liebefeld
Joss Peter, J & C Intersonic AG, Regensdorf
Jost Alexander, Promarca Schweizerischer Markenartikelverband, Bern
Jost Urs, Elektro Gfeller AG, Hinterkappelen
Juen Christoph, hotelleriesuisse, Bern
Jung Thomas W., Acutronic Gruppe, Erlenbach
Känel Silvia, Verband Schweizerischer Radio- und Televisionsfachgeschäfte, Grenchen
Karpf Heinz, Karpf Treuhand & Revisions AG, Baden-Dättwil
Kaufmann Hans-Peter, suissetec, Zürich
Keller Felix, Gewerbeverbände SG, St. Gallen
Keller Heinz, Trewag AG, Fällanden
Kern Fredi P., E. Kern & Cie. AG, Glattbrugg
Kessler Robert, Kessler & Co. AG, Zürich
Knecht Walter, Gebr. Knecht AG, Windisch

Kobel Jürg, Bauunternehmung Kobel AG W. + J., Bern
Kohler Michael, Kaiser, Kohler & Associés, Delémont
Koller Alexander, Ernst Sander AG Zug, Zug
Krauer Werner, Secon AG, Fehraltorf
Krull François, osphoris sàrl, Nyon
Kuhn Stefan, K+D AG, St. Gallen
Küng Eveline, Heinz Küng AG, Bern 11
Künzli Klaus, GastroSuisse, Zürich
Künzli Adrian, Gewerbeverband Appenzell Ausserrhoden, Speicher
Lädrach Markus, Olwo Lädrach Otto AG, Worb
Landolt Karljörg, Glarner Handelskammer, Glarus
Laternser Peter, Laternser Consulting AG, Glarus
Leimgruber Jörg, Alesa AG, Seengen
Leimgruber Alain, Lamelcolor SA, Estavayer-le-Lac
Lengwiler Walter, Gastroconsult AG, Zürich
Leumann Gerry, Collano AG, Sempach-Station
Leumann-Würsch Helen, Collano AG, Sempach Station
Leutenegger Hajo, Zuger Wirtschaftskammer, Zug
Liechti Hans, VELEDES, Bern
Li-Treyer Anastasia, Promarca Schweizerischer Markenartikelverband, Bern
Locher Ludwig, Handelskammer und Arbeitgeberverband Graubünden, Chur
Lombardi Sandro, Associazione Industrie Ticinesi, Lugano
Lüdi Hans, Rohrbogen AG, Pratteln
Lüpke Rolf, Vereinigung Schweizerischer Unternehmen in Deutschland, Basel
Lurati Bruno, Vereinigung Messen Schweiz, Ennetbürgen
Lüscher Peter, Aargauische Industrie- und Handelskammer, Aarau
Lüthi Niklaus J., Handels- und Industrieverein des Kantons Bern, Bern
Maag Peter, Industrie- und Handelskammer Thurgau, Weinfelden
Mäder Lonis Walter, Walter Mäder AG, Killwangen
Magri Carlo, Swiss Retail Federation, Bern
Mahrenholz Barbara, Preim AG, Zürich
Manzoni Peter, E. Kalt AG, Basel
Markowitsch Guido, WMC Willy Markowitsch AG, Reinach
Marti Fridolin, Marti AG Bauunternehmung, Matt
Marti Mario, usic Schweizerische Vereinigung Beratender Ingenieurunternehmungen, Bern-Liebefeld
Matter Hans, VELEDES, Bern
Matthey Blaise, Fédération des Entreprises Romandes Genève, Genève
Maurer Peter, Closomat AG, Embrach
Meister Cédric, topwork ag, Zürich
Mertenat Marti Michèle, Apply Performance, Fiduciaire et conseils, Colombier
Meyer Philippe, CCIG, Genève
Meylan Pierre-André, Piquet Frères, Le Brassus
Michel Jürg, Bündner Gewerbeverband, Chur
Michel Hans Rudolf, Norm Aufzüge AG Bern, Frauenkappelen
Michel Thierry, Union neuchâteloise des arts et métiers, Neuchâtel
Mirabaud Pierre, Schweizerische Bankiervereinigung, Basel
Modi Christian, Handelskammer und Arbeitgebervereinigung Winterthur, Winterthur
Mühlemann Max, Maras AG, Cham
Müller Arthur, Intercontrol AG, Zürich
Müller-Buchser Barbara, Kantonaler Gewerbeverband SH, Neuhausen a. Rheinflall

Muralt Christian, Bäckerei, Konditorei, Ostermundigen
Muralt Irene, Bäckerei, Konditorei, Ostermundigen
Muster Patrice, Muster Travaux Etanchéités, Echallens
Nägeli Max, Vereinigung kmuNEXT, Winterthur
Nater Richard, Walter Looser AG, Zürich
Niederberger Alois, Kantonaler Schwyzischer Gewerbeverband, Schwyz
Ohayon Joseph, Geste Informatique SA, Carouge
Oswald Hans-Peter, Verband Textilpflege Schweiz, Bern
Pasche Jean-Daniel, Fédération de l'industrie horlogère suisse FH, Biel/Bienne
Pellat Fabrice, CSS Network, Thonex
Pestalozzi Dietrich, Pestalozzi + Co. AG, Dietikon
Pfefferlé Jean-Christophe, Association des Bureaux Techniques d'Ingénieurs en Electricité, Monthey
Phillot Charles, Chambre fribourgeoise du commerce, de l'industrie et des services, Villargiroud
Pluznik Berthold, Lateltin Lanz Ingold AG, Zürich
Pohl Felix, Schweizerischer Carrosserieverband VSCI, Zofingen
Portenier Walter, Portenier Elektro, Biglen
Quadri Peter, Zürcher Handelskammer, Zürich
Ramsauer Rudolf, economiesuisse, Zürich
Rauss Beat, Univest AG, Basel
Reber Hermann, KMUPOOL Schweiz, Reinach
Rebholz Rudolf, Aeschlimann AG, Lüsslingen
Reinhard Carlos, Inhaber/Geschäftsführer, Thun
Reinhardt Erwin, Epicea Holding AG, Bern
Reize Elmar, Reize Optik AG, Olten
Reymond Christophe, Centre patronal, Paudex
Rieder Albert, ARC Unternehmerberatung AG, Basel
Riesen Vincent, Chambre valaisanne de commerce et d'industrie, Sion
Rime Jean-François, Despond S.A., Bulle
Ritter Urs, Ritter AG Bauunternehmung, Biel/Bienne 6
Rossier Raymond, R. ROSSIER SA, Echallens
Roth Raoul Bruno, Schubarth + Co. AG, Basel
Roth Urs Ph., Schweizerische Bankiervereinigung, Basel
Ruedin Eric, Association Patronale de l'Horlogerie et de la Microtechnique APHM, Biel/Bienne
Rüeger Bernard, Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, Lausanne
Ruesch Willi, Treuhand Ruesch AG, Reinach 1
Rüetschi Marcel, Stanzwerk AG, Unterentfelden
Rys Alexandra, Essentiell communications, Genève
Sandmeier Urs, cemsuisse Verband der Schweizerischen Cementindustrie, Bern
Schädler Urs, Bündner Gewerbeverband, Chur
Schaffner René, Metallum AG, Pratteln
Schaukelberger Bernhard, Schaukelberger AG, Thun
Scheidegger Peter, Scheidegger Haustechnik AG, Liestal
Schenker Hansjörg, Basler & Hofmann AG, Zürich
Schiess Rudolf, L. Klein AG/Schiess Holding AG, Biel
Schild Peter, Schild AG, Liestal
Schilliger Peter, suissetec, Zürich
Schlegel Paul, Schlegel & Partner AG, Grabs
Schmid-Sutter Carlo, Astag Schweizerischer Nutzfahrzeugverband, Bern
Schmied Joachim, Delta JS AG, Zürich
Schneebeli Hanspeter, Schneebeli Metallbau AG, Zürich

Schneider Deppierraz Nathalie, A.Schneider SA, Carouge
Schneider-Ammann Johann N., Swissmem, Zürich
Schnorbus Gerhard, Dr. Ziegler AG, Rickenbach
Schnyder Paul, Gebr. Schnyder Holding AG, Biel
Scholl Herbert H., Aargauischer Gewerbeverband (AGV), Zofingen
Schroeder Karl, Gastro Zürich, Zürich
Schürch Ulrich, Systems Assembling SA, Boudry
Schurter Hans-Rudolf, Schurter Holding AG, Luzern
Schütz Peter, Thurgauer Gewerbeverband, Wigoltingen
Schweizer Urs, Schweizer Soehne AG, Basel
Schweizer Thomas, Textilverband Schweiz, Zürich
Seiler Paul, Seiler Treuhand AG, Zürich
Seitz Urs, Eugen Seitz aG, Wetzikon
Seiz Martin, Asterito Holding AG, Arni
Setz Hanspeter, Oskar Setz AG, Dintikon
Siegrist Heinrich R., Intertest Revisions- und Wirtschaftsberatungs AG, Seengen
Siggen Jean-Pierre, Union patronale du canton de Fribourg, Fribourg
Sinz Jacques, Swiss Fur, Altstätten
Spicher Georges, cemsuisse Verband der Schweizerischen Cementindustrie, Bern
Spuhler Peter, Stadler Rail Group, Bussnang
Stahelin Thomas, Handelskammer beider Basel, Basel
Stahelin Thomas, Nigidios AG, Basel
Stämpfli Rudolf, Schweizerischer Arbeitgeberverband, Bern
Staub Georg, Swisstaffing, Dübendorf
Stebler Jasmine, Alpura Verband Schweizer Reinigungs-Unternehmen, Bern
Stebler Jasmin, Kölliker GmbH Purexa, Biberist
Sterchi Walter, , Uettiligen
Streff Hansruedi, Holzindustrie Schweiz, Bern
Studer René, Studer Handels AG, Dübendorf
Studer-Opitz Wolf, M. Opitz & Co. AG, St. Gallen
Suhner Felix, Hotel Seerose (Seerose AG) am Hallwilersee, Meisterschwanden
Suhner Otto H., Suhner Holding AG, Brugg AG
Sutter Ulrich, Treuhandbüro Sutter AG, Langnau i. E.
Taddei Marco, Schweizerischer Gewerbeverband, Bern
Tanner Christoph, Mordasini Maler und Gipser AG, Bern
Traffelet Hans, Gurten - Park im Grünen, Wabern
Triponez Pierre, Schweizerischer Gewerbeverband, Bern
Troller Rudolf, Erivision AG, Balsthal
Trümpy Andrea R., Gewerbeverband des Kantons Glarus, Glarus
Uebersax André, Chambre fribourgeoise du commerce, de l'industrie et des services, Fribourg
Vaucher Daniel, Fédération suisse romande des entreprises de menuiserie, ébénisterie et charpenterie, Le Mont-sur-Lausanne
Vaucher Christian M., Fiduciaire, Essertines
Venezia Dino, Fédération patronale vaudoise, Lausanne
Vögele Max, Karl Vögele AG, Uznach
Voggensperger Gerold, Jos. Schneider AG, Allschwil
von Rotz Alexander, VOLTA Elektromaschinenbau AG, Luzern
Vonesch Raymond, Verband Schweizerischer Radio- und Televisionsfachgeschäfte, Trimbach
Wälchli Sabina, Alfred Imhof AG, Münchenstein
Wandfluh Hansruedi, Wandfluh AG, Frutigen

Wanner Ulrich, Schweizer Verband der Orthopädie Techniker,
Schweizerischer Verband des Dentalhandels, Gümligen

Wavre Nicolas, ingénieur-conseil, Areuse

Weber Kurt, Rudolf Geiser AG, Langenthals

Wehrli Samuel, Aargauischer Gewerbeverband (AGV), Zofingen

Weibel Alois, Schweizerischer Verband Dach und Wand, Uzwil

Weller Wilhelm P., Weller Consulting, Zürich

Wernli Urs, Autogewerbeverband der Schweiz AGVS, Bern

Widén Anders, Rheno Umwelttechnik AG, Schlieren

Widmer Heinrich, Immobilien AG "Schmiedeplatz", Kilchberg

Wild Alexander, Bernet Holding AG, St. Gallen

Wild Reto, Dixa AG, St. Gallen

Willame Martine, success and career sa, Genève

Wipf Christian, Wipf Holding AG, Volketswil

Wolfensberger Peter, Pcontour Swiss Baltic Consultancy, Zumikon

Wössner André, Giesserei Hegi AG, Oberburg

Würsten Bernhard, Sercon AG, Männedorf

Wüthrich Hans-Peter, Holzindustrie Schweiz, Aeschau

Zahn Peter Andreas, Cofinanz Hatebur AG, Basel

Zahn Peter Andreas, Vereinigung der Privaten Aktiengesellschaften, Basel

Zbinden Tobias, Gastro Fribourg / Gastroconsult AG, Zürich

Zehnder Hans-Peter, Aargauische Industrie- und Handelskammer, Aarau

Zimmermann Thomas, ZKD Büromöbel Max Zimmermann AG, Kleindöttingen

Zoppi Marco, Youngculture AG, Zürich

Zuppiger Bruno, Zuppiger & Partner AG, Zürich

Zweifel Hannelore, AGIN AG Pfäffikon, Glarus

Zysset Oliver, OZ société fiduciaire Sàrl, Lausanne